

1 Mécanicien atelier à Chaumont (H/F)



CTD Centre Technique Départemental



Fin de publicité : 04/02/2024

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :
39h/semaine

Fondement juridique :
Titulaire ou contractuel

Rémunération brute mensuelle :

Agent de maîtrise territoriale

Echelon 1 :	1 750,86 €
R.I.F.S.E.EP. C2 :	411 €
Sujétion :	30 €

« agent soutien »

Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne, et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et des ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public ;
- de développement des infrastructures numériques ;
- de développement de l'offre d'ingénierie territoriale ;
- de gestion du patrimoine bâti.

L'organisation territoriale du conseil départemental de Haute-Marne dans le domaine routier et des transports repose sur les pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et le centre technique départemental (CTD). Chaque pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, sécurité et déplacements, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales.

Le centre technique départemental (CTD) est composé de quatre sections (atelier, magasin, exploitation et l'administration).

La section « atelier » auquel est rattaché l'agent, est chargée de l'entretien de tous les véhicules et engins (au nombre total d'environ 400) de toutes les directions du conseil départemental.

Cette section est formée de 4 filières :

- la filière véhicules légers et fourgons
- la filière tracteurs/débroussailleuses/engins
- la filière : poids lourds/VH/noir.
- la filière VMS : Véhicule & Matériel de Secours

Pour le suivi des incidents, ordres de réparation, commandes et livraisons, cette section travaille sur le logiciel Gescar.

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de la filière, l'agent est amené à réparer les matériels et engins de la collectivité.

Descriptif du poste :

MISSIONS PRINCIPALES :

- l'intervention sur l'ensemble des matériels de la collectivité dans le cadre de la maintenance d'entretien préventif et curatif
- la participation à des travaux afférents aux périodicités constructeurs
- la participation à la remise en état des matériels et engins suite aux contrôles réglementaires
- la participation à la réception des véhicules afférents à sa filière
- aptitude à travailler seul et/ou en équipe
- la participation à la formation technique liée à son activité.
- participe à la VH dans un cadre d'astreinte

MISSIONS TRANSVERSALES :

- l'entretien des locaux et des extérieurs.
- le suivi du matériel et de l'outillage de l'atelier.
- la participation périodique des visites techniques des matériels et engins
- la contribution du suivi du stock de fourniture nécessaire à l'entretien et à la réparation des matériels et engins de l'activité, sous le contrôle du magasin.

Profil du poste : Compétences souhaitées :

- connaissance sur les collectivités locales et leur fonctionnement,
- esprit méthodique, rigueur et précision,
- aptitude à travailler seul et/ou en équipe,
- titulaire du permis B
- diplôme obligatoire dans le domaine technique de la réparation en mécanique : Poids Lourds, agricole, travaux publics ou automobile,
- compétences en électricité, en hydraulique, en pneumatisme,
- capacité à l'utilisation des outils de diagnostic, de contrôle,
- savoir utiliser et entretenir les matériels, diagnostiquer des pannes,
- aptitude à suivre les formations de haute technologie afférentes à ses missions,
- savoir rendre compte,
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité,
- discrétion et sécurité.

Organisation de travail : Horaire d'exploitation, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

- ❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)
- ❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h – 17h30)

Agent travaillant à temps complet : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Titres restaurants dématérialisés, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle (non obligatoire)

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.*

Vous souhaitez vous installer en Haute-Marne, n'hésitez pas à joindre l'agence d'attractivité : conciergerie@attractivite52.fr

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) à :

contact.recrutement@haute-marne.fr

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny -
52000 Chaumont